



Séances du conseil municipal

Les séances ordinaires se tiendront chaque premier mardi du mois à **19 h*** à la salle du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, (sauf avis contraire) à l'exception des mois de janvier, février, mars, août et novembre:

11 janvier (2 ^e mardi)
8 février (2 ^e mardi)
8 mars (2 ^e mardi)
5 avril
3 mai
7 juin
5 juillet
9 août (2 ^e mardi)
6 septembre
4 octobre
8 novembre (2 ^e mardi)
6 décembre

*Accueil dès 18 h 45.

Bienvenue à tous!

Le conseil municipal en bref

Juillet/Août

-Prolongement de l'aide financière avec le Centre sportif régional groupe DPJL (hockey et patinage artistique).

-Avis de motion en vue de l'adoption du règlement 414-2021 modifiant le règlement 344-2016 établissant les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation de la bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier.

-Autorisation vente pour défaut de paiement de taxes.

-Entente de gestion des animaux nuisibles et de la capture et gestion des chiens errants.

-Avis d'imposition d'une réserve aux fins publiques sur le lot 5 985 175 (nouvelle école).

-Interdiction de stationnement— 64^e Avenue (côté sud).

-Contrat de tonte de pelouse au Parc André-Gagnon et au Blockhaus.

-Achat de caméra de surveillance pour l'entrepôt municipal.

-Renouvellement d'entente intermunicipale pour 2022 pour la prévention incendie des risques moyens, élevés et très élevés.

-Remplacement de la thermopompe à la caserne.

-Appui au projet d'installation d'une zone d'hébertisme du Centre de plein air l'Estacade.

-Présentation d'un projet dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

Septembre/Octobre

-Adoption du règlement 415-2021 modifiant le règlement 365-2017 concernant le bruit (modification des heures).

-Embauche de trois pompiers à temps plein en garde interne.

-Appui au projet d'hébergement familial pour les touristes et employés au Centre de plein air l'Estacade dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse.

-Contribution financière pour l'utilisation des locaux à l'église (Aide à la famille).

-Ajout d'arrêt sur la rue St-Maurice (coin Boissonnault).

Remerciements à madame Marie Lili Lenoir et monsieur Jacques-M. Daigle (départ à la retraite).

-Demande de dérogation mineure en vue de régulariser plusieurs lots sis sur la 62^e Avenue.

-Avis d'intention concernant la nouvelle école primaire.

-Réaménagement de la patinoire.

-Réparation du système de climatisation de la mairie.

-Nomination - inspecteur municipal officier désigné— M. Vincent Cameron-Trudel.

-Mise à jour des appareils électroniques dédiés au conseil municipal.

Source: Édith Létourneau
Directrice générale



Denis Thomas
Maire



Pierre Bisailon,
conseiller siège 1



Marc Chalifoux,
conseiller siège 2



Gabrielle Ménard Audet,
conseillère siège 3



Sébastien Yelle,
conseiller siège 4



Michèle Soucy,
conseillère siège 5



Sylvain Hamel,
conseiller siège 6

Les mots les plus simples
sont encore ceux qui
expriment le mieux notre
gratitude à votre endroit,
la population de la Capitale Nautique...

Et c'est du fond du cœur
que la nouvelle équipe des élus vous le dit.

Mille Mercis
de votre appui.



À vous tous,

*Nous vous souhaitons un beau temps des Fêtes
tout en couleur, remplies de délices et
de petites douceurs.*

*Plein d'émerveillement, empreint de chaleur humaine,
comblé par la joie des retrouvailles et
l'amour des amis et de la famille.*

*Que ces festivités rayonnent dans vos cœurs et
vous fassent vivre des moments mémorables.*

*Paix, amour, bonheur et santé pour chacun de vous
au cours de la nouvelle année qui approche.*

*Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes
et vous remercie de votre confiance.*





Quoi faire avec mon sapin?

*** Sapins naturels ***

*** Site de dépôt à la mairie ***

La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix vous offre un site de dépôt de sapins naturels près du nouveau garage municipal (à l'arrière du 959, rue Principale).

Un enclos sera disponible pour vous départir de votre sapin naturel.

*** Le site sera ouvert jusqu'au 7 janvier 2022.***

Blocs de ciment et piquets à neige

Veillez prendre note que depuis l'automne 2019, les blocs de ciment, piquets à neige et tous les autres matériaux semblables installés sur le bord de la route (dans l'emprise municipale) par les propriétaires de terrains ne sont plus tolérés.



Afin de faciliter le déneigement et prévenir les bris d'équipements, tous ces objets doivent être retirés immédiatement.

Refuge de l'Île—Port de plaisance

*** Le Refuge de l'Île—Port de plaisance est fermé pour la période hivernale.***

*** La pêche sur la glace est interdite.***

Réouverture au printemps 2022.

Sécurité publique


 Québec

Sécurité incendie

Le monoxyde de carbone

L'avertisseur de monoxyde de carbone combiné à un avertisseur de fumée est un allié précieux pour votre sécurité.

Il est conçu pour déclencher une alarme avant que la concentration de monoxyde de carbone dans l'air soit dangereuse pour votre vie ou votre santé. Dès qu'il est en alarme, évacuez la résidence et faites le 9-1-1.

LE TEMPS DES FÊTES

L'installation du sapin

-Un sapin artificiel est sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.

-Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.

LE TEMPS DES FÊTES (suite)

-Coupez de nouveau le tronc en biseau dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.

-Placez le sapin dans un récipient rempli d'eau et ajoutez de l'eau tous les jours.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

-Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Comment se débarrasser de son sapin naturel

Envoyez votre sapin au recyclage ou débarrassez-vous-en selon le règlement municipal dès que les fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec.

Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison: un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.

Stationnement de nuit



Afin de permettre un déneigement efficace, le stationnement de nuit dans les rues de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix est **INTERDIT**. Le déneigement reste prioritaire au stationnement de nuit.

Le Règlement 363-2017 (RM-330) concernant la circulation et le stationnement stipule à l'article 6 :

- « Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité ».

De jour, il est aussi préférable de ne pas stationner son véhicule en bordure de la rue durant ou après une chute de neige tant que le déneigement n'a pas été complété.



Sûreté du Québec

OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES AU VOLANT

26 novembre 2021 au 3 janvier 2022



LANCEMENT DE L'OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES

L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifiera ses interventions, du 26 novembre 2021 au 3 janvier 2022, dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Ces interventions se traduiront entre autres par la présence de points de contrôle où des dépistages obligatoires pourraient être réalisés aléatoirement.

À l'occasion du lancement de l'ONC Alcool-Drogues du 26 novembre dernier, des points de contrôle routier se sont tenus sur l'ensemble du territoire québécois, et ce, autant le jour, le soir et la nuit. De plus, tout au long de cette ONC, une campagne de sensibilisation sera déployée notamment sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières et de la SAAQ. Cette campagne vise à rappeler aux conducteurs les conséquences de la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou la combinaison des deux.

Le saviez-vous?

Malgré les campagnes de sensibilisation, la présence policière et les nombreuses options disponibles pour éviter de prendre le volant, chaque année, en moyenne, de 2015 à 2019, l'alcool était la cause de collisions ayant entraîné:

- 85 décès (24 % du total des décès annuels);
- 220 personnes blessées gravement (15 % du total des personnes blessées gravement);

Chaque année, en moyenne, de 2015 à 2019, la présence de drogues ou de médicaments a été décelée chez 37 % des conducteurs décédés ayant subi un test (la présence de drogue ne signifie pas nécessairement que les capacités du conducteur étaient affaiblies au moment de la collision).

- Le cannabis était la drogue la plus souvent dépistée (21 % des conducteurs décédés ayant subi un test).

Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre le Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, l'Association des directeurs de police du Québec, la SAAQ et Contrôle routier Québec.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter le fil Twitter et la page Facebook de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la SAAQ.



Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier

Depuis cet été, la bibliothèque a progressivement retrouvé son rythme de croisière. La plupart des lecteurs sont revenus et de nombreux jeunes se sont abonnés, si bien que nos statistiques de prêt actuelles correspondent à celles prévalant avant la pandémie. N'hésitez pas à abonner vos jeunes enfants, c'est un service à leur rendre. Un grand merci aux bénévoles qui sont revenues au poste dès la fin du confinement, dans des conditions parfois peu faciles.

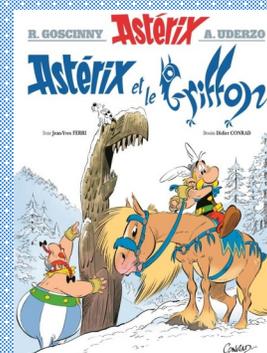
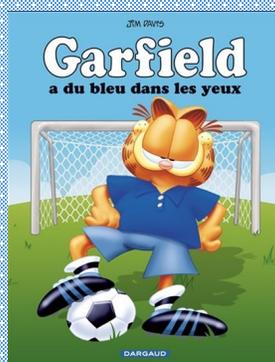
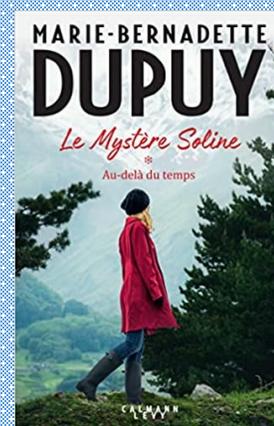
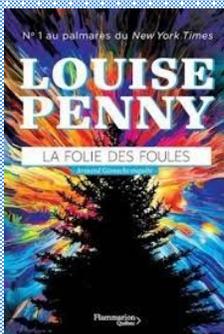
La garderie Ile-aux-Noix a repris ses visites mensuelles. C'est toujours un plaisir d'accueillir les tout-petits et de constater leur enthousiasme pour les albums qui leur sont destinés. Les élèves de l'école Alberte-Melançon nous reviendront pour leur part en janvier. Quant à l'heure du conte, nous espérons pouvoir reprendre l'activité pour la Saint-Valentin.

Dans le but de mieux répartir nos heures d'ouverture, nous avons quelque peu modifié notre horaire. La bibliothèque est désormais ouverte les mardis de 14 h à 16 h, les jeudis de 19 h à 21 h et les samedis de 10 h à midi. Veuillez noter que pour la période des Fêtes, nous serons fermés du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. La durée des prêts a été allongée en conséquence, pour vous éviter les frais de retard.

À tous et à toutes, un Joyeux Noël et une Bonne Année 2022 de la part de notre équipe!

Roger Langlois, responsable

Nouveautés





Club Optimiste St-Paul-l'Île-aux-Noix

Le Club Optimiste a besoin de vous!

La levée de fonds annuelle est débutée. Les billets Opti-Voyages sont disponibles! Prenez contact avec votre vendeur habituel ou sur notre page Facebook pour ceux dont ce serait la première fois.

La levée de fonds consiste à la vente de billets (480) pour différents tirages:

- 12 prix en crédits-voyages d'une valeur de 2 200 \$ chacun.
- 48 prix de 100 \$ en argent.

Votre nom est remis dans le boulier à chaque tirage (12 tirages). Chaque billet coûte 150 \$. La moitié est remise en prix et l'autre moitié va directement à notre jeunesse.

Merci d'être si nombreux à nous encourager chaque année!

Pour connaître les activités qui auront lieu tout au long de l'année, veuillez consulter notre page Facebook : Club Optimiste St-Paul-l'Île-aux-Noix .

Gabrielle Ménard-Audet, Présidente du Club Optimiste St-Paul-l'Île-aux-Noix



Nous souhaitons remercier tous les membres qui ont participé de près ou de loin à la Balade du Père Noël. Un merci tout spécial aux enfants, parents et grands-parents qui se sont déplacés pour cette superbe soirée!

Nous tenons aussi à remercier les municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Valentin, le Service de sécurité incendie, l'OPP de l'école Alberte-Melançon, les commerçants, les entreprises, tous les volontaires et les citoyens de la rue Principale.

À l'an prochain !



Cercle de Fermières

Notre Cercle a repris ses activités. Le local est ouvert les lundis et mercredis. Vous pouvez nous y joindre au 450 291-3166, poste 2345.

À partir du mardi 11 janvier 2022 et tous les mardis jusqu'en mai, nous aurons un atelier de peinture de 14 h à 16 h pour débutante ou pro. Le coût est de 30 \$ si vous devenez membre du Cercle. Les avantages d'être membre sont que vous recevez cinq revues par année et l'accès au local avec des professeurs émérites dans toutes activités artisanales.

Pour les non-membres, le coût est de 40 \$. Le cours est gratuit pour celles qui sont déjà membres du Cercle. Vous devez avoir votre matériel. Vous pouvez me joindre à partir du 16 décembre 2021 au 450 291-3609

Un Joyeux Noël avec tous ceux que vous aimez et une Bonne Année de paix et de santé!

Christiane Fleury, Présidente



INFORMATIONS

PÉRIODE DES FÊTES

Voici l'horaire des services de Compo-Haut-Richelieu pour la période des Fêtes.

Collectes : Aucun changement aux horaires.

Écocentres : Fermés les 24 et 25 décembre de même que le 31 décembre et le 1^{er} janvier.

Surveillez votre boîte aux lettres : le Guide 2022 arrivera en décembre!

Durant le mois de décembre, vous recevrez votre calendrier de collectes pour la prochaine année. À l'intérieur, plusieurs informations sur vos collectes et nos services!



Le calendrier sera aussi disponible en ligne à compo.qc.ca/collectes.

Collectes en hiver : trucs pour garder le sourire!

Neige, verglas, pluie, bourrasques : l'hiver nous en fait voir de toutes les couleurs chaque année!

Ces sautes d'humeur de Dame Nature occasionnent des défis de taille pour les opérations de collecte. Pour prévenir les désagréments durant cette période, nous vous avons préparé une liste de conseils.

Bien fermer les couvercles des bacs. La neige, la pluie et la glace alourdissent les contenants (risques de bris lors de la collecte) et font geler les matières au fond du bac.

Placer les bacs au bout de votre entrée, avant le trottoir ou la rue. Ainsi, vous ne nuirez pas aux opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs dans les rues et sur les trottoirs.

Laisser un dégagement de 60 cm (2 pieds) autour du bac. Autrement dit, gardez une bonne distance avec les voitures, les poteaux et les bancs de neige.

S'assurer que les bacs ne sont pas enlisés au sol (neige, gel, boue). Sortir les bacs avant 7 h le jour de la collecte, et ce, en toutes saisons.

**Collectes en hiver :
Trucs pour garder le sourire!**

- ✓ Couvercles déglacés et bien fermés
- ✓ Dégagement de 60 cm (2 pi) autour du bac
- ✓ Au bout de l'entrée, trottoirs et rues libres

Jours de tempête : donnez congé à votre bac! - Bac endommagé : contactez-nous!

Informations :
compo.qc.ca - 450 347-0299

Nous vous rappelons que les sapins naturels peuvent être apportés par les citoyens aux écocentres. Ils seront déchiquetés en copeaux.

Pour qu'un sapin puisse être valorisé, il ne doit porter aucune décoration.

Les sapins naturels laissés en bordure de route seront ramassés lors du ramassage des gros rebuts non valorisables, en janvier et février seulement.

Les sapins artificiels en bon état peuvent être remis à des organismes communautaires et les sapins artificiels défraîchis ou endommagés doivent être déposés au bord de la route le jour de la collecte de gros rebuts non valorisables (collecte une fois par mois).



INFORMATIONS

Calendrier 2022 SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

R Récupération

C Compostage

D Déchets

Gros rebuts non valorisables

Feuilles

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
2		3	4	5	6	7 1/8
	R					
9	C	10	11	12	13	14 15
		D				
16		17	18	19	20	21 22
	R					
23	C	24	25	26	27	28 29
		D				
30		31				
	R					

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4 5
6	C	7	8	9	10	11 12
		D				
13		14	15	16	17	18 19
	R					
20	C	21	22	23	24	25 26
		D				
27		28				
	R					

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4 5
6	C	7	8	9	10	11 12
		D				
13		14	15	16	17	18 19
	R					
20	C	21	22	23	24	25 26
		D				
27		28	29	30	31	
	R					

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	C	4	5	6	7	8 9
		D				
10	C	11	12	13	14	15 16
	R					
17	C	18	19	20	21	22 23
		D				
24	C	25	26	27	28	29 30
	R					

C BRUN'O : Chaque semaine jusqu'à la fin novembre.

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
1	C	2	3	4	5	6 7
		D				
8	C	9	10	11	12	13 14
	R					
15	C	16	17	18	19	20 8
		D				
22	C	23	24	25	26	27 14
	R					
29	C	30	31			
		D				

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3 4
5	C	6	7	8	9	10 11
	R					
12	C	13	14	15	16	17 18
		D				
19	C	20	21	22	23	24 25
	R					
26	C	27	28	29	30	
		D				

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	C	4	5	6	7	8 9
	R					
10	C	11	12	13	14	15 16
		D				
17	C	18	19	20	21	22 23
	R					
24/31	C	25	26	27	28	29 30
		D				

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
	C	1	2	3	4	5 6
	R					
7	C	8	9	10	11	12 13
		D				
14	C	15	16	17	18	19 20
	R					
21	C	22	23	24	25	26 27
		D				
28	C	29	30	31		
	R					

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	C	5	6	7	8	9 10
		D				
11	C	12	13	14	15	16 17
	R					
18	C	19	20	21	22	23 24
		D				
25	C	26	27	28	29	30
	R					

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
2	C	3	4	5	6	7 1/8
		D				
9	C	10	11	12	13	14 15
	R					
16	C	17	18	19	20	21 22
		D				
23	C	24	25	26	27	28 29
	R					
30	C	31				
		D				

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4 5
6	C	7	8	9	10	11 12
	R					
13	C	14	15	16	17	18 19
		D				
20	C	21	22	23	24	25 26
	R					
27	C	28	29	30		
		D				

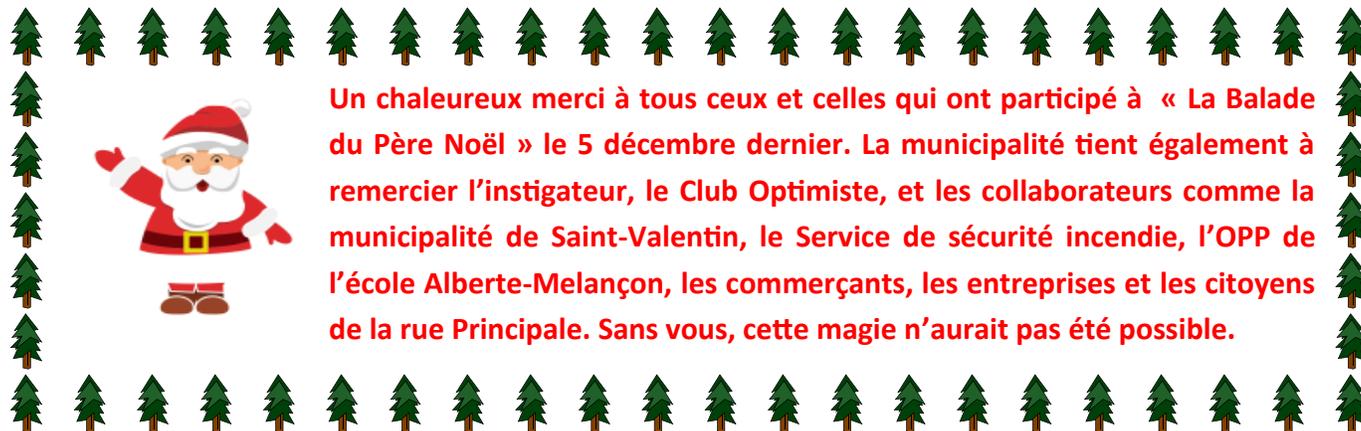
DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4		5	6	7	8	9 10
	R					
11	C	12	13	14	15	16 17
		D				
18	C	19	20	21	22	23 24
	R					
25	C	26	27	28	29	30 31
		D				

C BRUN'O : Aux 2 semaines jusqu'à la fin mars.

Le site internet de Compo-Haut-Richelieu est LA référence pour obtenir les réponses à vos questions.
compo.qc.ca | 450 347-0299



Service des loisirs et événements



Un chaleureux merci à tous ceux et celles qui ont participé à « La Balade du Père Noël » le 5 décembre dernier. La municipalité tient également à remercier l'instigateur, le Club Optimiste, et les collaborateurs comme la municipalité de Saint-Valentin, le Service de sécurité incendie, l'OPP de l'école Alberte-Melançon, les commerçants, les entreprises et les citoyens de la rue Principale. Sans vous, cette magie n'aurait pas été possible.



Nous aurons un carnaval d'hiver à la fin février !

Les cours de la saison hivernale débuteront la semaine du 10 janvier 2022. Inscription au premier cours. Passeport vaccinal obligatoire.

Les informations seront disponibles en ligne (www.ileauxnoix.com) et sur Facebook.

HORAIRE DES FÊTES CENTRE PAULINOIX

20 décembre / 17 h à 21 h
 21 décembre / 17 h à 21 h
 22 décembre / 17 h à 21 h
 23 décembre / 17 h à 21 h
 27 décembre / 13 h à 17 h
 28 décembre / 13 h à 17 h
 29 décembre / 13 h à 17 h
 30 décembre / 13 h à 17 h

Réservation obligatoire
 450 291-3166 poste 2303
Passeport vaccinal exigé

Horaire des loisirs hiver 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
		Yoga jour 10 h à 11 h			Karaté 9 h à midi Patinage 8 h à 21 h
PIED 13 h 30 à 14 h 30		PIED 13 h 30 à 14 h 30			
Réservations sports divers 17 h 30 à 21 h	Karaté 19 h à 21 h	Zumba 19 h 30 à 20 h 30	Karaté 18 h 30 à 19 h 30 Yoga soir 20 h à 21 h	Réservations sports divers 17 h 30 à 21 h	
Patinage 8 h à 21 h	Patinage 8 h à 21 h	Patinage 8 h à 21 h	Patinage 8 h à 21 h	Patinage 8 h à 21 h	Dimanche Patinage 8 h à 21 h



Service des loisirs et événements

PROGRAMME PIED: Vous êtes âgés de 65 ans ou plus, vous avez peur de perdre l'équilibre ou vous êtes tombés récemment ? Le Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) est pour vous ! Le programme PIED est un programme d'exercices et d'informations adapté et sécuritaire donné par un professionnel formé et qualifié. Participer à ces ateliers vous permettra d'améliorer votre équilibre, votre coordination et la force de vos jambes. Vous apprendrez à reconnaître et à modifier les situations qui vous mettent à risque de tomber. Vous augmenterez votre niveau d'activité physique et vous allez profiter d'occasions de rencontres et d'échanges.

Pied : Ce sont deux séances gratuites par semaine, soit les lundis et mercredis de 13 h 30 à 14 h 30 au Centre Paulinoix à partir du lundi 10 janvier, et ce, jusqu'au 30 mars. Inscrivez-vous avant Noël par téléphone au 450 291-3166 poste 2303. 15 places MAXIMUM !



Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV)

Le comité CRSQV composé des treize municipalités rurales du Haut-Richelieu a réalisé plusieurs projets depuis sa naissance en 2018. Ce groupe est coordonné par Sandra Cloutier de NEXDEV qui est agente en économie sociale et rurale. Il regroupe aussi Marie-Pier Morin de Loisirs et Sports Montérégie. Nous sommes accompagnés par Sophia Coulombe du CISSS de la Montérégie centre et Nathalie Grenier du CLD.

Le but de ce comité est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens du milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs. Nous touchons à différents axes d'interventions soit la saine alimentation, l'activité physique, activités culturelles, de plein air et de loisirs, déplacements actifs sécuritaires, changements climatiques, environnement, développement socio-économique et autres au besoin.

Nous avons eu l'honneur de recevoir un prix en 2020 par le CAMF (Carrefour action municipale et famille) dans la catégorie de l'intelligence collective 20 000 habitants et moins.

Voici une photo des membres de la première année et de notre prix:

